

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 9 novembre 2009, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc, Luc Plante, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

197-2009

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

198-2009

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les procès-verbaux de la séance régulière du 1<sup>e</sup> octobre 2009 et de la séance spéciale du 12 octobre 2009 soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉ

## RAPPORT DU MAIRE

En cette fin de mandat de 4 ans, permettez-moi de faire une rétrospective des dernières années.

Tout d'abord, nous avons complété la construction de la bibliothèque Luc Lacourcière qui, je crois, répond amplement à nos besoins. Comme deuxième réalisation, nous nous sommes attaqués à la réfection de notre règlement d'urbanisme et de zonage qui était inadéquat depuis la fusion de nos municipalités. Ce fut difficile, mais prochainement, nous devons encore l'adapter à nos réalités et le rendre encore plus efficace.

Nous avons aussi rajeuni différents équipements devenus désuets avec le temps. En premier lieu, nous avons fait l'acquisition d'un tracteur avec souffleur à neige, lequel sera fini de payer l'an prochain. Nous avons aussi remplacé notre vieux camion à déchets. Nous recevrons bientôt un nouveau camion pompe pour nos pompiers, un autre nouveau camion pour le grattage de nos chemins et transport de matériel divers. Comme je le dis régulièrement, "nous ne sommes jamais mieux servis que par soi-même."

Nous avons acquis le seul terrain industriel encore disponible, soit celui de M. Hermile Roy en bordure de la route 108 Ouest dont nous sommes à compléter le remplissage surtout avec le terre d'excavation provenant des futurs travaux de réfection d'aqueduc et d'égout.

Considérant nos immeubles, ce fut une belle réalisation que de pouvoir centraliser nos effectifs dans les anciens locaux et terrain de la compagnie "TRUSS-M inc." que nous avons acquis récemment. Le coût de cet immeuble est amorti par la vente de nos garages sur la route 108 Est et la rue Commerciale et par un transfert de notre surplus budgétaire au montant de 100 000 \$. Il nous restera donc à prévoir sur notre prochain budget un montant de 50 000 \$ pour le paiement final. C'est une transaction importante compte tenu que nous aurions dû investir beaucoup d'argent dans notre garage sur la route 108 pour l'agrandir et le réparer. Ceci a eu aussi pour avantage qu'une industrie de près de 10 emplois sera créée dans cet ancien garage.

Nos routes et rues ont aussi eu leur part de rénovations. Nous avons complété l'aménagement de la rue Industrielle Du Boisé en l'élargissant et en y ajoutant de l'asphalte. Nous avons aussi asphalté une partie de la rue François Gosselin. La route du rang 3 sud a été débarrassée de ses éternelles bosses de roc et le pavage a été refait avec une subvention de 50 000 \$ de la part de notre député Janvier Grondin. Le rang 3 nord a été pavé sur une partie déjà rénovée, une glissière de sécurité a été installée sur le bord de la rivière Le Bras. La route du lac Fortin conduisant à Saint-Alfred a été refaite en partie en 2009.

Aqueduc et égout. La première rénovation a été de prolonger le réseau et le rendre plus conforme sur la route 108 Est en 2007 avec l'apport de la subvention par le retour sur la taxe d'assise de l'essence. Comme vous avez pu le constater, des travaux majeurs sont en voie d'exécution sur la rue Commerciale, de la rue Doyon jusqu'au réservoir. Ces travaux seront poursuivis au printemps à partir de la rue Doyon jusqu'à la lumière au coin de l'église. Ces travaux sont évalués à 3.5 millions et nous recevrons 3 millions en subvention. C'est notre plus belle réalisation, qui nous permettra d'investir plus d'argent dans nos routes et rues avec l'apport d'argent provenant du retour de la taxe d'assise qui sera majoré à partir de 2010.

Le rapport financier au 31 décembre 2008 nous informe que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme de 3 056 307 \$ en revenus et a autorisé des dépenses de 2 878 212 \$ entraînant un surplus de 178 095 \$.

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté, le 15 décembre 2008, un budget autorisant des dépenses de 2 903 114 \$ pour l'année 2009.

Nos prévisions pour les prochaines années. Notez que les prévisions énumérées ci-après devront être approuvées par les membres du Conseil. Nous prévoyons continuer la réfection de la route du Lac Fortin jusqu'au pavage, le pavage de la rue Poulin et de la rue Joalisa, la glissière de sécurité dans le rang 5 nord et compléter l'asphalte sur la partie rénovée du Rang 1 Sud en 2008. Nous prévoyons aussi faire un bassin de rétention

sur un ruisseau au lac Fortin, la réfection du rang 3 sud jusqu'aux limites de Saint-Benoît, le pavage de la côte du rang 4 sud, la réfection de l'isolation des murs du stade, l'aménagement du deuxième étage au stade (si subvention possible), possiblement la construction d'un réseau d'égout pour les résidents de la route 108 Est et du rang trois sud, et bien d'autres améliorations qui viendront s'ajouter au cours de ce prochain mandat.

Concernant la dette de la Municipalité, je vous informe que lorsque nous avons été élus en 2005, la dette était de 2 951 100 \$ et en fin de mandat 2009, la même dette était de 2 623 190 \$. Bien sûr, nous devons ajouter prochainement l'achat de nos deux camions et la partie des travaux d'aqueduc et d'égout présentement en réfection.

Nous ne prévoyons pas faire d'autre règlement d'emprunt lors de ce prochain mandat à moins d'une urgence ou pour bénéficier d'une subvention.

Je souhaite à tous les contribuables, payeurs de taxes, d'être heureux de vivre dans leur belle et agréable communauté.

ROLAND GIGUÈRE  
MAIRE

199-2009

**DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport du Maire soit distribué, gratuitement, à toutes les adresses civiques de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

200-2009

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - T.C.S.V.**

ATTENDU la demande de T.C.S.V. pour avoir une aide financière.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 800,00 \$ pour l'année 2009 en guise de participation financière.

ADOPTÉ

201-2009

**SOUTIEN FINANCIER PAR LA MISE AUX NORMES SUR L'ÉVACUATION ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES**

CONSIDÉRANT que les municipalités de la région ont entrepris des démarches pour assurer la mise aux normes des installations septiques des résidences non desservies par un réseau d'égout municipal sur leur territoire afin de respecter le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r-8);

CONSIDÉRANT que plusieurs producteurs agricoles doivent faire des investissements importants pour se conformer à cette réglementation;

CONSIDÉRANT que les municipalités, et indirectement les citoyens desservis par des réseaux d'égout municipaux, ont bénéficié de l'aide financière des gouvernements provincial et fédéral afin d'assurer la mise aux normes de ceux-ci;

CONSIDÉRANT que les producteurs agricoles non desservis par le réseau municipal ont contribué au financement de celui-ci pour la part assumée par la Municipalité par l'imposition d'une taxe spéciale.

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'appuyer le Congrès régional de l'UPA de la Beauce pour leur demande aux gouvernements du Québec et du Canada afin de mettre en place un programme permettant d'assurer aux citoyens ruraux qui doivent procéder à la mise aux normes de leur système d'évacuation et de traitement des eaux usées de leur résidence, une aide équivalente à celle obtenue par les citoyens en milieu urbain.

ADOPTÉ

202-2009

**APPUI POUR GARDER LE BUREAU DE POSTE OUVERT**

ATTENDU que le Comité consultatif recommande que Poste Canada puisse ouvrir des franchises comme option de points de vente dans le Canada rural et ainsi pouvoir fermer des bureaux de poste.

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor est contre la fermeture du bureau de poste dans notre Municipalité.

ADOPTÉ

203-2009

**RENOUVELLEMENT PUBLICITAIRE - FEUILLET PAROISSIAL**

ATTENDU la demande de la Fabrique de Saint-Victor et Saint-Alfred pour renouveler l'annonce publicitaire dans leur feuillet paroissial.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de renouveler l'annonce publicitaire dans le feuillet paroissial soit, 165,00 \$ pour la Fabrique de Saint-Victor et 100,00 \$ pour la Fabrique de Saint-Alfred.

ADOPTÉ

204-2009

**EMPRUNT TEMPORAIRE - AUTORISATION POUR SIGNATURE**

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 79-2009 a été approuvé le 19 octobre 2009 décrétant un emprunt de 3 500 000,00 \$.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le maire, Monsieur Roland Giguère, et le directeur général, Monsieur Marc Bélanger, à signer tous les documents nécessaires pour effectuer un emprunt temporaire, à la Caisse des Sommets de la Beauce, pour le règlement d'emprunt numéro 79-2009.

ADOPTÉ

205-2009

**EMPRUNT TEMPORAIRE - AUTORISATION POUR SIGNATURE**

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 76-2009 a été approuvé le 30 juin 2009 décrétant un emprunt de 570 448,00 \$.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le maire, Monsieur Roland Giguère, et le directeur général, Monsieur Marc Bélanger, à signer tous les documents nécessaires pour effectuer un emprunt temporaire, à la Caisse des Sommets de la Beauce, pour le règlement d'emprunt numéro 76-2009.

ADOPTÉ

206-2009

**DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC - POSE D'UN LUMINAIRE**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à Hydro-Québec de bien vouloir venir faire l'installation d'un luminaire dans la rue Industrielle du Boisé, voir le plan annexé.

ADOPTÉ

207-2009

**AVIS DE MOTION - FERMETURE DE CHEMIN**

Le conseiller Jérôme Bélanger donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de dispenses la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir trois (3) chemins conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le 15 décembre 2009 et le 1<sup>e</sup> avril 2010 soit, la partie du Rang 4 Sud, une partie de la Route Groleau allant au pont de la Rivière Gosselin de la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, ainsi qu'une partie du Rang 5 Nord entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et Madame Fleur-Ange Jolicoeur du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring.

208-2009

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DE TAXE**

Le conseiller Monsieur Steve Plante, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensation applicables pour l'année financière 2010, de la Municipalité de Saint-Victor.

209-2009

**ENTRETIEN DU RANG 7 ET DE LA ROUTE ST-EPHREM**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil accepte d'entretenir à ses frais, la Route Saint-Ephrem (à Barthel), dans les limites de la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce aux conditions que la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce fasse le déblaiement, par souffleur à neige, sur une distance de 3 arpents jusqu'au « ruisseau » lorsque



nécessaire et fasse aussi l'entretien complet du chemin du Rang 7.

ADOPTÉ

210-2009

**PROJET DE SUBDIVISION - MARC GOSSELIN ET VALÉRIE BUREAU**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 372 pour créer le lot 372-41 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Madame Nadia Parent, le 16 octobre 2009 sous le numéro 693 de ses minutes. Le Directeur Général est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

211-2009

**AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION**

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a adopté, en vertu de l'article 56.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement 127-09 ayant pour titre « Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC Robert-Cliche » ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor est en accord avec le contenu du schéma révisé, du document complémentaire ainsi que le plan d'action.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande d'exclusion de la MRC Robert-Cliche concernant l'agrandissement de son périmètre d'urbanisation.

ADOPTÉ

**ADHÉSION À TITRE DE MEMBRE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur général des institutions financières, à la demande du ministre des Affaires municipales, a délivré des lettres patentes pour constituer la Mutuelle des municipalités du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'objet de cette mutuelle est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres et leurs organismes mandataires ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion de ses risques qui s'avère plus avantageuse que la solution de recours au marché actuel et qu'il y a lieu que la Municipalité en devienne membre.

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, ce qui suit :

QUE la Municipalité devienne membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance avec cette mutuelle ;

QUE la Municipalité accepte de devenir partie à la convention créant la Mutuelle en vertu des articles 711.2 et suivants du Code municipal du Québec et 465.1 et suivants de la Loi sur les cités et villes et signée par les municipalités fondatrices de la Mutuelle le 3 avril 2003, dont une copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante ;

QUE la Municipalité verse une somme de 100 \$ pour acquitter la contribution annuelle ;

QUE la Municipalité contracte ses assurances avec la Mutuelle des Municipalités du Québec, les conditions pour la prochaine année étant

énoncées dans la proposition préliminaire datée du 27 octobre 2009;

QUE le Maire et le Directeur Général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

ADOPTÉ

213-2009

**DEMANDE F.C.C.Q.F.**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Service Loisirs et Tourisme de Saint-Victor à présenter une demande de projet de rénovation du Stade (aréna) au Fond Canada Québec (FCCQ) et nous confirmons notre engagement à payer notre part du montant des coûts admissibles et de continuer l'exploitation de l'aréna de Saint-Victor.

ADOPTÉ

214-2009

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

Pierre Mercier	220.11	\$
Hydro-Québec	1 554.55	\$
Téléphone St-Victor	619.00	\$
Sylvain Bilodeau	31.60	\$
Hydro-Québec	3 419.07	\$
Téléphone St-Victor	47.24	\$
GE Canada Equipement	1 873.72	\$
Gaz Métro	93.55	\$
Alliance Coop	2 867.03	\$
Pitney Bowes	305.50	\$
Hydro-Québec	1 124.18	\$
Hydro-Québec	5 844.25	\$

Telus Mobilité		285.25	\$
Hydro-Québec		31.21	\$
Pitney Bowes		112.88	\$
Hercule Fortin	6	618.09	\$
Centre du Camion Amiante	9	317.71	\$
Sogetel		225.70	\$
GE Canada Equipement		952.68	\$
Téléphone Saint-Victor		627.79	\$
Boivin et Gauvin		546.22	\$
Cordonnerie Bureau		67.71	\$
Exc. A. Gosselin	7	210.32	\$
Alliance Coop	3	715.45	\$
DEBB		131.57	\$
Bureautique Guy Drouin		150.81	\$
Magasin Coop		899.01	\$
Centre électrique de Beauce		194.98	\$
Biolab	1	342.21	\$
Centre du Camion Amiante	1	357.66	\$
Ateliers FLPH		135.94	\$
Béton St-Ephrem	1	406.29	\$
M.R.C. Robert-Cliche	8	471.94	\$
Formiciel		142.86	\$
Pneus Beaucerons		11.47	\$
Hercule Fortin Inc.		4.96	\$
Ind. Ciment la Guadeloupe	5	240.49	\$
Poulin Excavation		767.55	\$
Armand Lapointe Équipement		54.64	\$
Sifto	3	041.14	\$
Garage Bizier		566.73	\$
Groupe Conseil Roche	22	575.00	\$
Réal Huot	1	990.79	\$
F. Plante Inc.	1	489.95	\$
Au Paradis de la Fleur		67.72	\$
Pompes Couture		161.30	\$
Ferme Donald Vachon	16	911.16	\$
Fed. Québ. Des Municipalités		44.14	\$
Veolia		784.49	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	10	257.40	\$
Vêtements Profession		90.30	\$
Parent Doyon Rancourt	1	440.11	\$
Location de Beauce	2	999.54	\$
Centre du Camion Beauce	1	243.62	\$
CLD Robert-Cliche	2	000.00	\$
Fecteau et Frères		3.39	\$
Orizon mobile		118.52	\$
Pharmacie Louise Binet		96.00	\$
Fonds de l'information foncière		27.00	\$
Gaz Métro		963.36	\$

AquaBeauce	24.00	\$
Plomberie Yves Lessard	260.10	\$
Gravière M.J. Lessard	63.23	\$
Traction St-Georges	1 059.92	\$
Linde	783.38	\$
Sylvain Bilodeau	7.90	\$
Auto Quirion et Drouin	204.64	\$
Solutions GA	120.22	\$
Peinture d'autos 2000	227.24	\$
Carol Giroux	101.59	\$
Sciage de béton	366.84	\$
Couleurs Arc-En Ciel	50.79	\$
Gingras Électrique	528.46	\$
Henri et Norbert Nadeau	41 058.28	\$
Nancy Huard	75.00	\$
Harold Bureau	15.00	\$

ADOPTÉ

215-2009

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
 Secondé par Monsieur Steve Plante,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres  
 Du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 SECRÉTAIRE- TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**